

RECHERCHES PALEOLITHIQUES ET MESOLITHIQUES EN BELGIQUE, 1993 : LE TROU MAGRITE ET L'ABRI DU PAPE

M. OTTE ¹, L.-G. STRAUS ², J.-M. LEOTARD ³, P. NOIRET ¹

Pour la troisième fois, les universités de Liège et du Nouveau-Mexique ont collaboré à l'étude de la chronostratigraphie de l'Age de la Pierre, des environnements, des ressources et des adaptations humaines dans le bassin de la Meuse en Belgique méridionale. Le but original du projet, l'étude du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur ancien (en incluant la transition de l'un à l'autre), s'est étendu pour inclure l'analyse des réponses humaines aux changements environnementaux du Tardiglaciaire et des débuts du Postglaciaire. Ainsi, la portée du projet recouvre la gamme des adaptations (et parfois des abandons) de comportement des chasseurs-cueilleurs, qu'ils soient néandertaliens ou anatomiquement modernes, dans cette région bordant les Ardennes, durant le dernier cycle interglaciaire-glaciaire-interglaciaire (entre 100000 et 10000 ans).

1. Recherches au Trou Magrite

En 1993, les analyses du matériel récolté durant les fouilles de 1991-92 au site du Trou Magrite (Pont-à-Lesse, Walzin-Dinant) se sont concentrées sur la chronostratigraphie et les indices de saisonnalité. Les déterminations radio-carbone suivantes sont désormais disponibles.

Tableau 1. Dates radiocarbone du Trou Magrite

| Couche | Attrib. cult. | Dates | N° lab. | Matériel | Méth |
|--------|---------------|------------|------------|-----------------|------|
| 2 | Aurignacien | 17900±200 | OxA-4040 | charbon (pouss) | AMS |
| 2 | Aurignacien | 22700±1050 | Gx 17017 A | os (apatite) | conv |
| 2 | Aurignacien | 26580±1310 | Gx 17017 G | os (gélatine) | conv |
| 2 | Aurignacien | 30100±2200 | Gx 18538 G | os (gélatine) | conv |
| 2 | Aurignacien | 34225±1925 | Gx 18537 G | os (gélatine) | conv |
| 3 | Aurignacien | 27900±3400 | Gx 18540 G | os (gélatine) | conv |
| 3 | Aurignacien | >33800 | Gx 18539 G | os (apatite) | conv |

Elles permettent de situer l'horizon aurignacien entre 27000 et 34000 BC (ce qui correspond à 30000-37000 BP).

L'analyse détaillée des restes de micromammifères provenant des pelotes de régurgitation des chouettes, à l'intérieur des parties moyenne et supérieure de la couche 5, présente un spectre de rongeurs riche et diversifié (incluant une

variété d'espèces de lemmings), tous indicatifs de froid modéré, de climat continental et ouvert, et de végétation steppique. Ce panorama est confirmé par les échantillons de rongeurs plus petits provenant des parties adjacentes de la couche 5, qui a aussi donné des artefacts moustériens isolés, témoins d'occupations éphémères de la grotte par les Néandertaliens.

Des analyses du cément de deux mâchoires de renne provenant de l'Aurignacien (couche 2) ont donné des résultats assurés : abattage en hiver ou à la fin de cette saison (Stutz 1993). Ces résultats confirment les indications moins précises d'abattage en saison froide (automne-printemps), obtenues à partir de l'étude de la poussée des dents de renne et de leur usure, pour les couches 2 et 3. D'autre part, une coupe épaisse d'une molaire de bouquetin (*Ibex*) analysée par la méthode traditionnelle de la lumière réfléchie a fourni un résultat suggérant une mort entre la fin du printemps et le milieu de l'automne (Spiess s.d.). Etant donné que, après le renne et le cheval, le bouquetin est l'ongulé le plus abondant dans la couche 2 (ainsi que dans la couche 3), il est concevable que la grotte fut principalement utilisée par les hommes comme un site d'occupation hivernale à partir duquel les rennes étaient chassés sur leur territoire hivernal, tout en étant visitée lors de parties de chasse prenant avantage des milieux escarpés et rocheux habités par les bouquetins, immédiatement aux alentours du Trou Magrite, pendant les différentes saisons de l'année.

Les efforts répétés de Cl. Schutz (Institut de Paléontologie Humaine, Paris; communication personnelle) pour obtenir des résultats positifs à partir des colonnes prélevées au Trou Magrite n'ont rien donné, mis à part des échantillons stériles ou virtuellement stériles. Les analyses technologiques, spatiale et des microtraces d'usage des assemblages lithiques sont en cours.

2. L'Abri du Pape (fig. 1 et 2)

Il s'agit d'un petit abri sous roche (environ 38 mètres carrés de zone couverte, sous le surplomb actuel) à la base de la falaise de Freyr, haute de 100 mètres, sur la rive est de la Meuse, 5 kilomètres en aval de la frontière française. Les dépôts archéologiques ont été découverts par Ph. Lacroix lors d'un sondage réalisé au fond de l'abri en 1988. Des fouilles importantes dirigées par J.-M. LEOTARD (1989) en 1989-90 ont dévoilé une séquence de niveaux de l'époque romaine finale, de l'Age du Fer et du Néolithique moyen. Un horizon mésolithique (couche 20) a été rencontré à la base de la tranchée qui, à cette profondeur (3,75 mètres sous la surface du sol), mesurait 3,5 sur 2m de surface. Ph. Lacroix a réalisé un second sondage (1 sur 1m de surface) à la base de cette tranchée en 1992, et découvert un deuxième niveau pré-néolithique (couche 22), considéré à l'époque comme relevant du Paléolithique final.

Les fouilles de 1993 ont couvert un total de 5 mètres carrés. 2095 artefacts ont été découverts (fig. 3, 4 et 5). Le restant de couche 20 mésolithique (épaisseur totale : 50cm) a été retiré. La couche 21, archéologiquement pauvre (20 à 25cm d'épaisseur), a fourni néanmoins des restes de moyens et grands mammifères (peut-être morts naturellement), autant qu'une microfaune abondante. La couche 22 (+22.1) s'est avérée être également mésolithique, par la présence de 2 triangles microlithiques et d'un fragment de pointe de Tardenois (?). Les couches 23, 24, 24.1, 25 et 26 sont, comme la couche 21, toutes archéologiquement stériles (graviers provenant de l'effritement de la falaise, avec des quantités variées de blocs et de limon). Les couches 20 et 22/22.1 se distinguent par une coloration grise et un contenu organique important (notamment des cendres, avec des concentrations distinctes de charbons de bois et de pierres éclatées au feu, vers le centre de la tranchée, près du fond de l'abri. Le bord presque vertical du rocher a été trouvé à environ 2,5 mètres derrière l'actuel surplomb.

Des échantillons de charbon ont été envoyés pour datation radiocarbone AMS à H. Krueger (Geochron Labs). Les résultats suivants ont été obtenus pour les couches non stériles (Tableau 2).

Tableau 2. Dates radiocarbone pour le Mésolithique de l'Abri du Pape.

| Couche | Dates | N° lab. | Matériel | Méthode |
|--------|---------|----------|----------|---------|
| 20 | 7843±85 | Gx-19365 | charbon | AMS |
| 21 | 8817±85 | Gx-19366 | charbon | AMS |
| 22 | 8780±85 | Gx-19367 | charbon | AMS |
| 22.1 | 8756±83 | Gx-19368 | charbon | AMS |

La couche 20 a donné 3 nucléus (dont 2 sont des nucléus à lamelles pyramidales) et 1735 pièces de débitage. Il y a particulièrement beaucoup de lamelles larges et courtes (35,7%) et différentes lames courtes et épaisses (6,4%) - les deux types ayant été plutôt mal débités. De plus, il y a 24 outils : 4 lamelles encochées, 5 éclats encochés, 2 denticulés, 6 pièces retouchées, 1 burin, 1 perçoir et 5 grattoirs. Un autre perçoir et 3 pièces retouchées, provenant de la couche 21, pourraient avoir migré vers le bas à partir de la couche 20 à travers les graviers meubles. La couche 20 a aussi fourni 2 extrémités de chasse-lames et un fragment osseux brûlé, artificiellement cannelé. La couche 22/22.1 a donné 25,9% de lamelles étroites non retouchées et relativement plus d'éclats (30,7% contre 15,5%) que la couche 20. Quoiqu'il en soit, malgré les 2 triangles (un scalène complet et un fragment de pointe) et le fragment d'une pointe de Tardenois (?), il y a seulement 2 pièces retouchées et 1 lamelle encochée.

L'analyse des résidus sur les pièces lithiques non lavées est menée par M. Newman. Les résultats de l'analyse de deux lames provenant de la couche 22 ont déjà été obtenus. Les artefacts ont été testés avec les anti-sérums des espèces suivantes : ours, bovin, chameau, chat, poule, cerf, chien, cobaye, cheval, souris, cochon, lapin, éléphant, élan et homme. Un résultat positif a été obtenu sur un artefact avec l'anti-sérum de cerf. Ce résultat peut représenter n'importe quel membre de la famille des cervidés, mais comme un résultat négatif a également été obtenu sur la même pièce avec l'anti-sérum d'élan, nous considérons que cette espèce peut être éliminée. L'autre artefact n'a pas donné de résultat positif : l'absence de protéine identifiable peut être due à de mauvaises conditions de conservation ou bien signifier que l'artefact a été utilisé sur une espèce différente de celles testées par les anti-sérums. Il est aussi possible que l'artefact n'ait pas été utilisé.

ABRI DU PAPE
 Freyr
 Province of Namur - Belgium
 Plan of Excavations

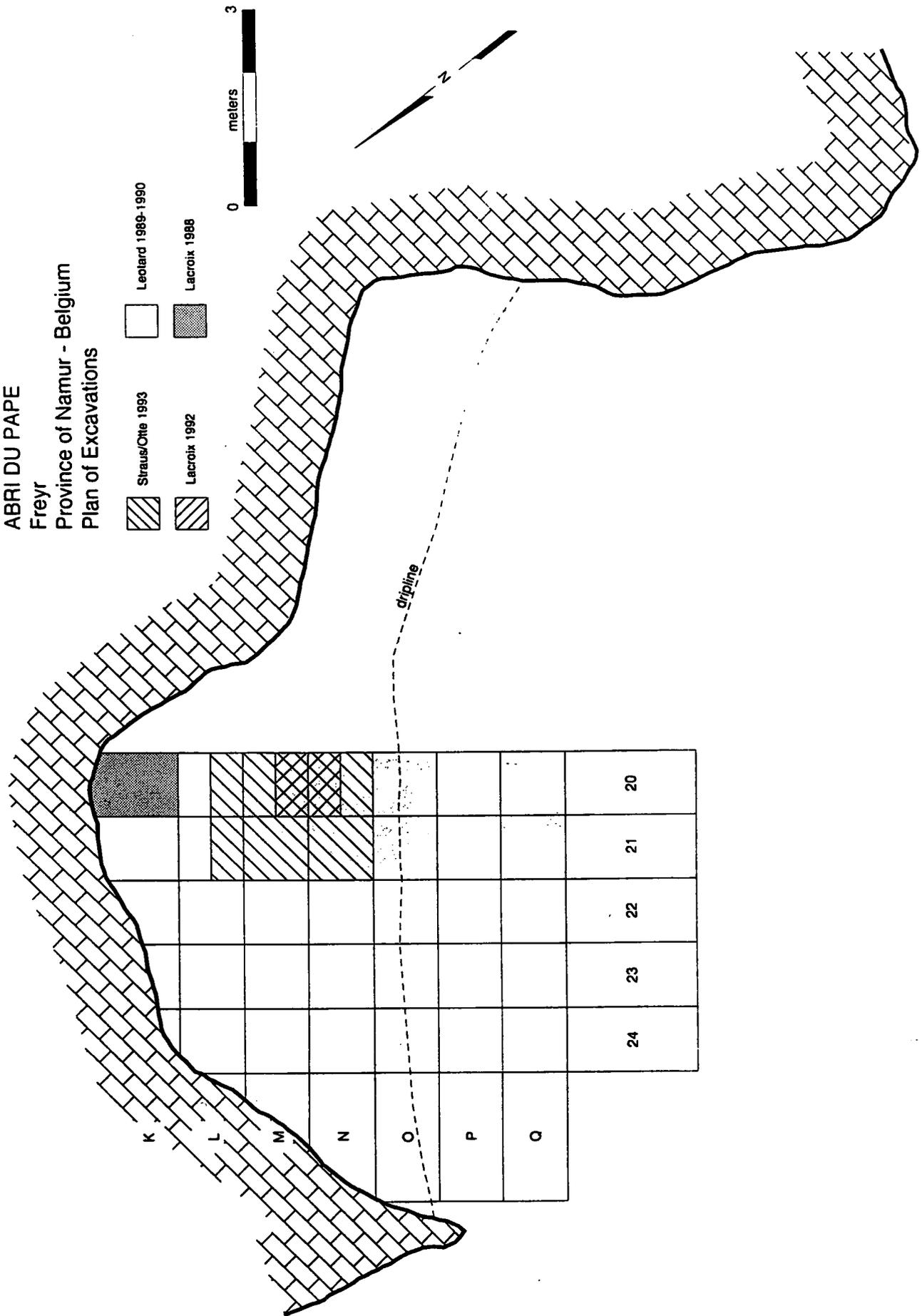


Fig.1. Abri du Pape. Plan des fouilles.

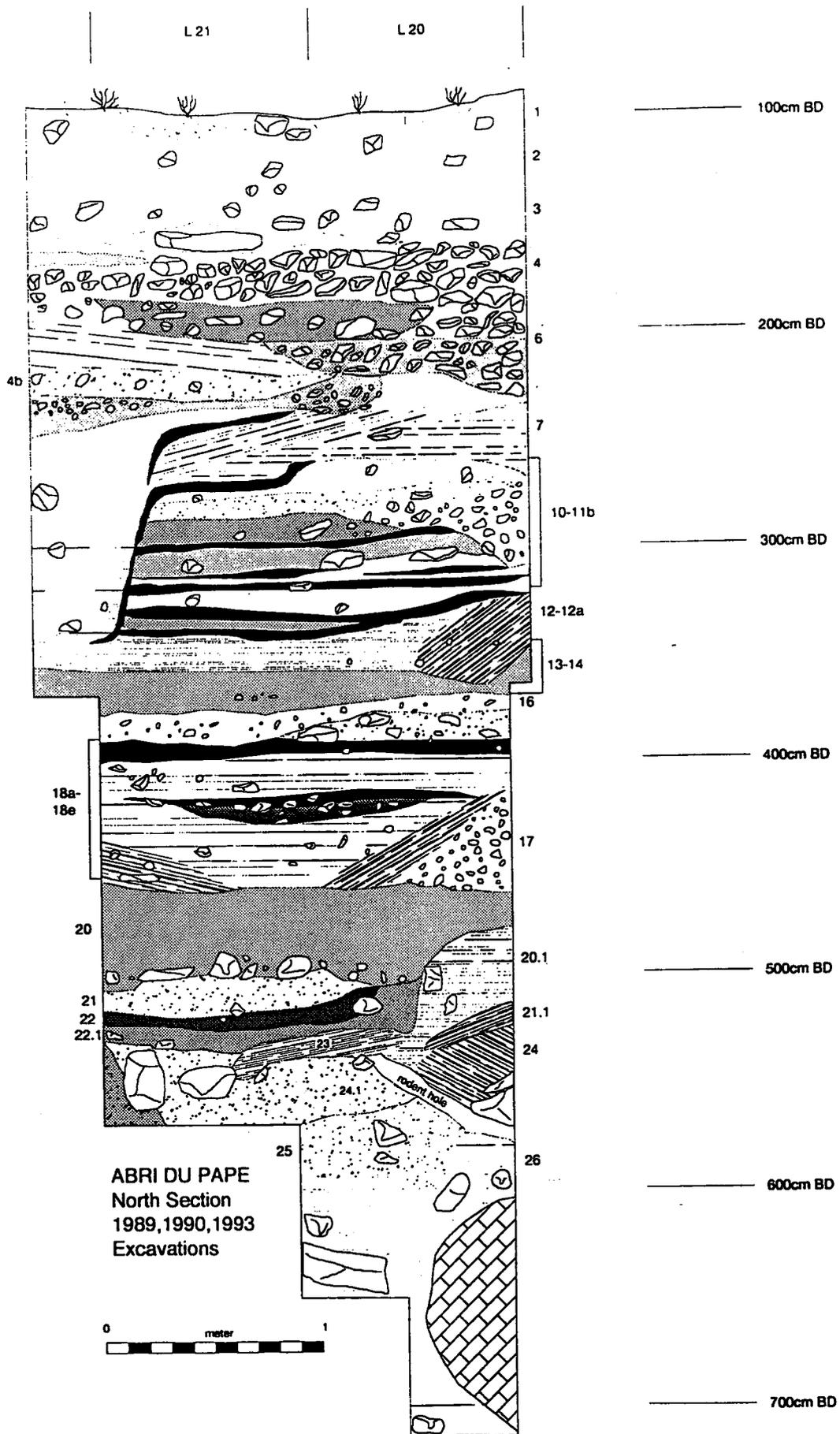


Fig.2. Abri du Pape. Coupe nord.

A.P.
c.20

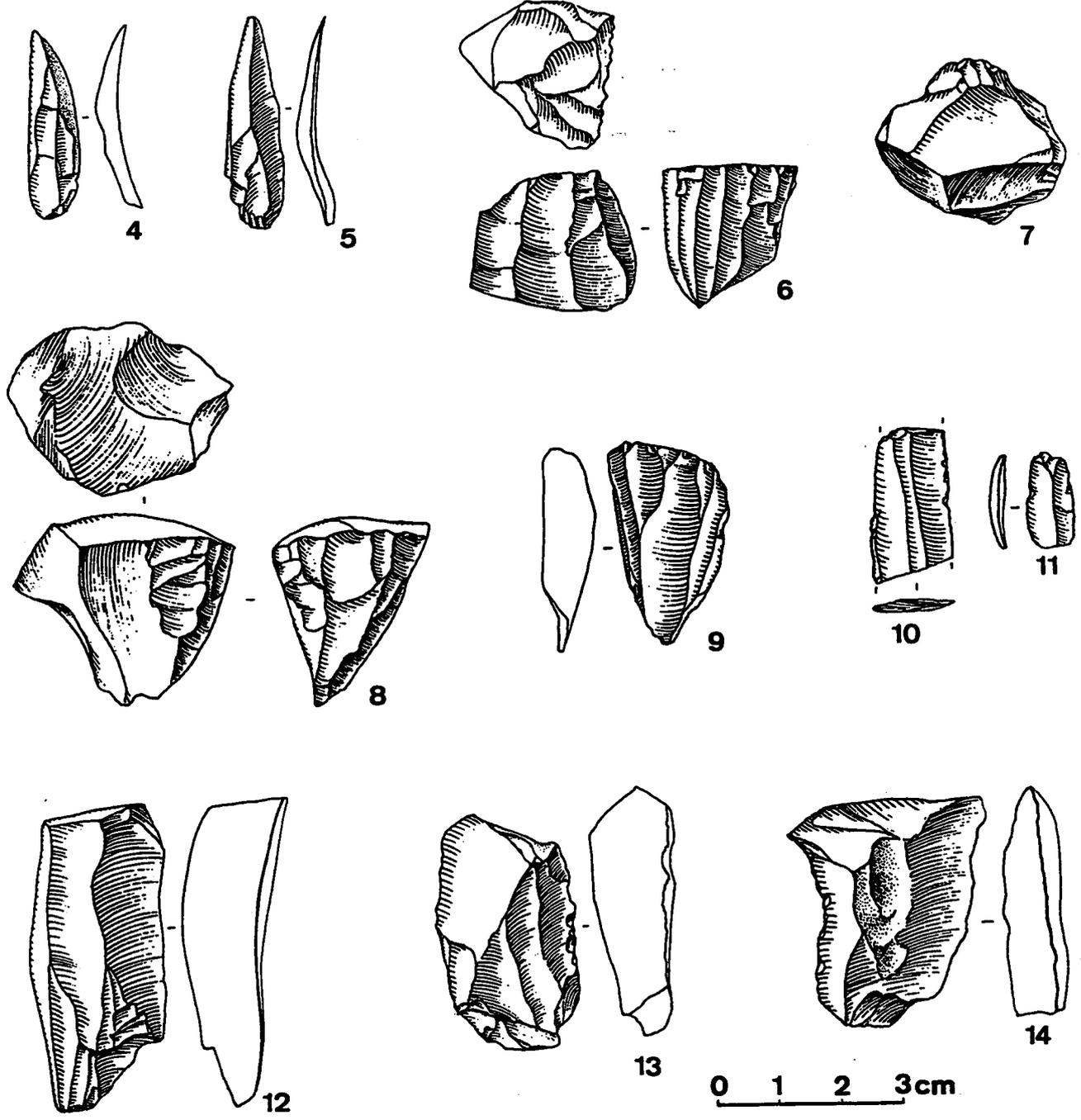


Fig.3. Abri du Pape: couche 20.

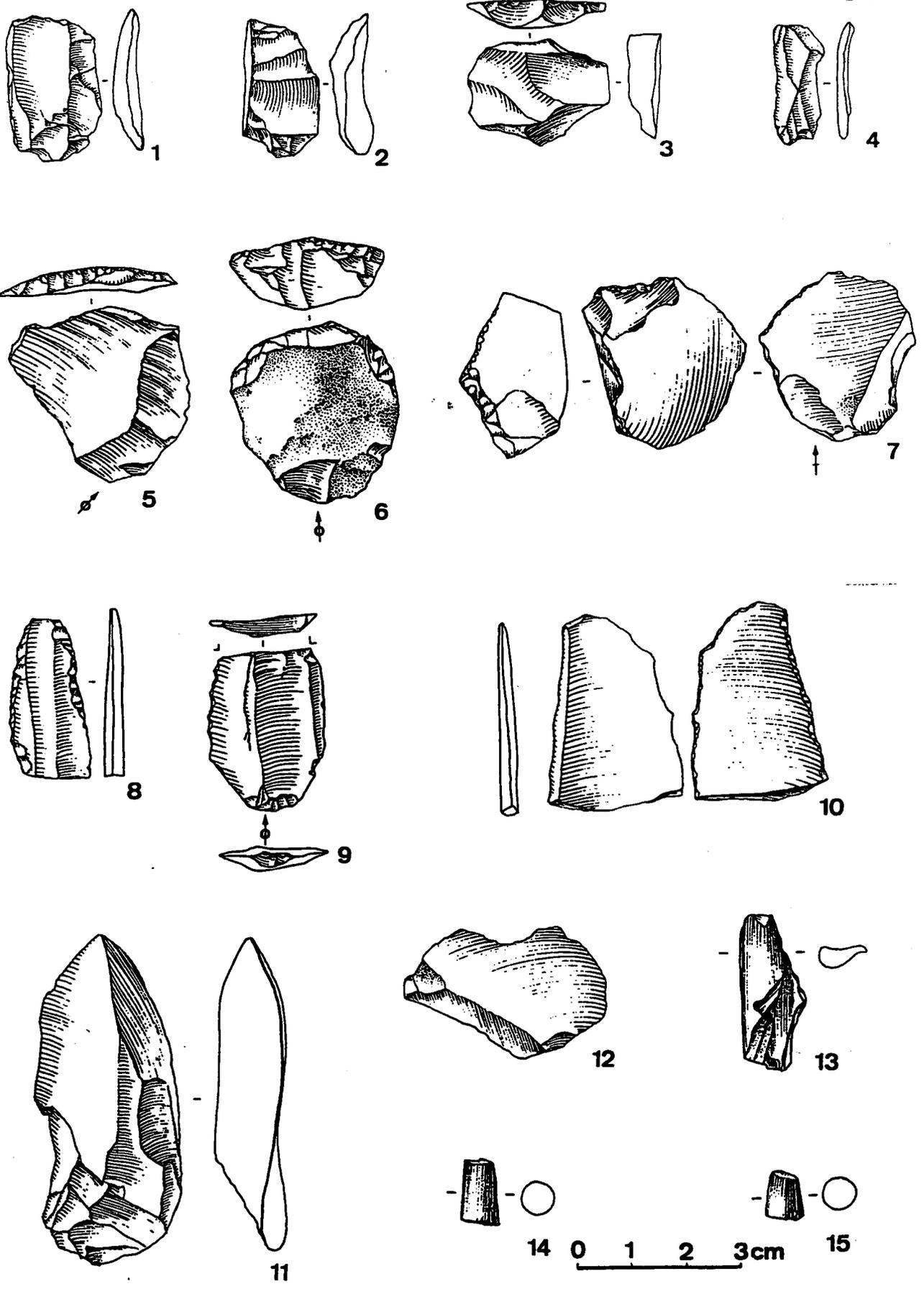


Fig.4. Abri du Pape: couche 20.

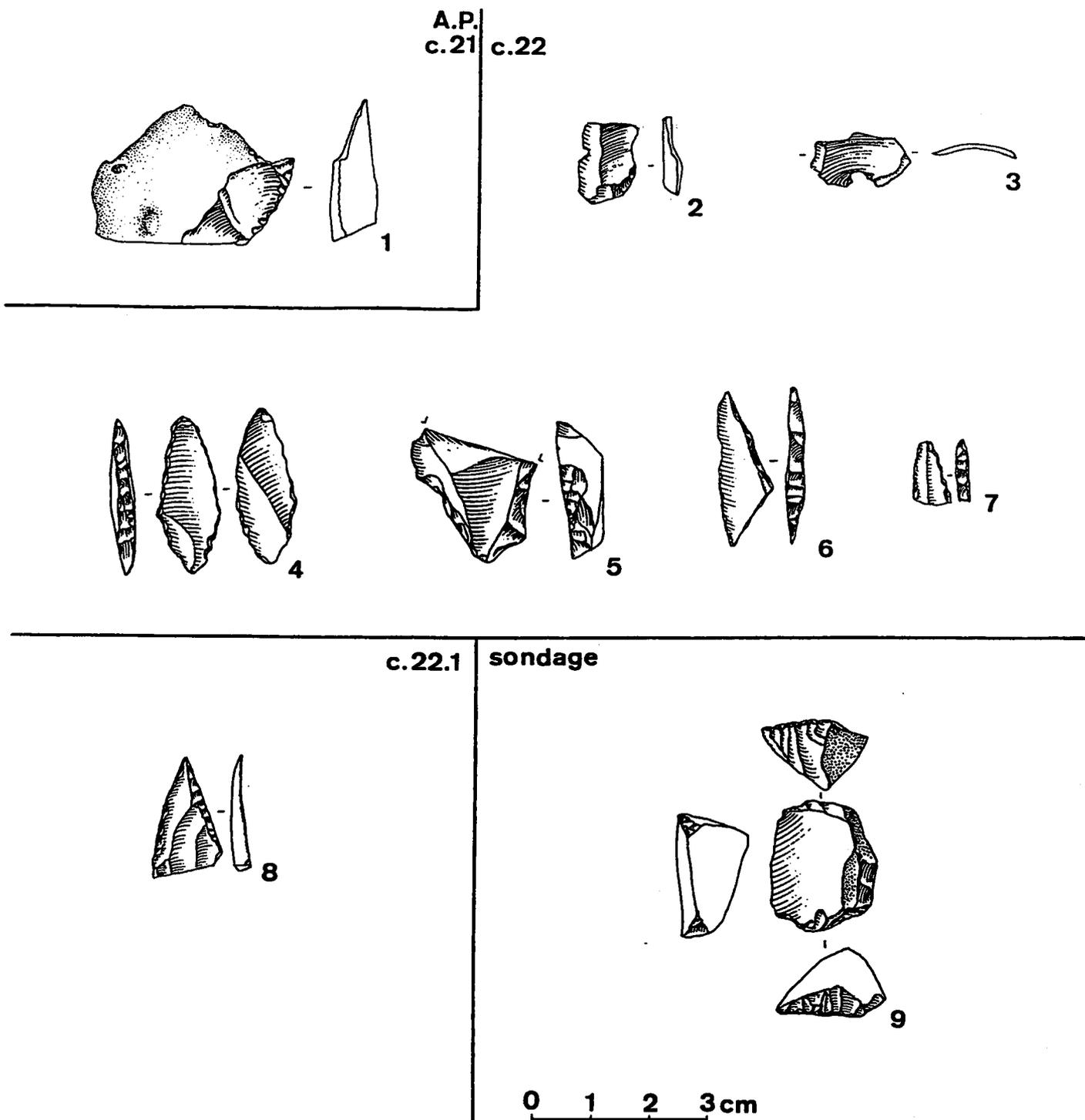


Fig.5. Abri du Pape: couches 21, 22, 22.1 et sondage profond.